



Formulaire d'intention Équipe nationale 2027 de l'AAC



L'Association d'Agilité du Canada (AAC) envoie une équipe de jusqu'à 30 chiens et conducteurs (l'équipe nationale de l'AAC ou l'équipe) au championnat mondial (CM) de l'IFCS. Les binômes peuvent se qualifier en se méritant une place au classement, en ayant été médaillé au CM de 2025 et de 2026 ou lors du repêchage.

Si vous désirez poser votre candidature pour une place sur l'équipe nationale 2027 de l'AAC, veuillez lire attentivement les critères de sélection dans l'annexe A pour vous assurer que vous et votre chien les respectent. Vous devrez attester de votre admissibilité ou vous pourriez devoir la prouver.

IMPORTANT : Vous devez détenir une adhésion à l'AAC en date du 1^{er} janvier 2026 afin d'être admissible à la sélection de l'équipe nationale 2027 de l'AAC.

Pour postuler, veuillez remplir ce formulaire et l'envoyer au comité directeur de l'équipe nationale (CDÉN) à cette adresse nationalteam@aac.ca avec un dépôt de 250 \$ par virement électronique à ntfinance@aac.ca ici AU PLUS TARDE la date de clôture des essais de sélection (essais) 2026 de l'équipe nationale de l'AAC.

Un conducteur peut inscrire plusieurs chiens dans la même hauteur de saut lors des essais, mais un seul chien par conducteur par hauteur de saut peut être sélectionnée pour l'équipe nationale de l'AAC, conformément aux règlements de l'IFCS qui interdisent aux conducteurs de concourir avec deux chiens dans la même hauteur de saut.

SECTION 1 : INFORMATION SUR LE CHIEN/LE CONDUCTEUR

Nom du conducteur:		N° adhésion AAC du conducteur ¹ :	
Adresse postale:			
Adresse électronique:		N° de téléphone	
Nom du chien:		N° ID du chien	
Race du chien:		Date de naissance du chien ² :	
Hauteur de saut du chien			

¹Veuillez consulter l'annexe A—Critères de sélection quant aux exigences d'adhésion à l'AAC pour les conducteurs qui posent leur candidature pour l'équipe nationale 2027 de l'AAC.

²Les chiens ayant une date de naissance après le 1^{er} novembre 2024 ne sont pas admissibles sur l'équipe nationale 2027 de l'AAC.

SECTION 2 : DÉCLARATION DU GENRE DE PLACE

Si vous participez au championnat national 2026 de l'AAC, vous pouvez être candidat pour une **place gagnée au classement**. Si vous êtes médaillé d'un championnat de l'IFCS des deux dernières années, vous pouvez être candidat pour une **place de médaillé**. Si vous ne participez pas au championnat national, vous pouvez être candidat **pour le repêchage**. Les compétiteurs au championnat national sont automatiquement candidat **au repêchage**. Prenez note que peu importe le type de candidature, la préférence ira aux candidats qui ont couru au championnat national 2026 de l'AAC. La candidature des binômes qui ne participent pas au championnat national 2026 de l'AAC en raison de circonstances atténuantes sera examinée.¹

Vous postulez pour quel genre de place? (Cochez tout ce qui s'applique)		
Place gagnée au classement :	Place de médaillé :	Repêchage :

Si vous ne participez pas au championnat national 2026 de l'AAC, veuillez en donner la raison :

SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS EXIGÉS

Êtes-vous citoyen canadien?	Oui	Non
Sinon, avez-vous le statut de résident permanent du Canada?	Oui	Non
Les membres de l'équipe doivent participer au financement pour payer les frais du voyage. Consentez-vous à participer aux activités de financement? <i>Ces collectes de fonds peuvent inclure (sans s'y limiter) la vente de marchandise, la rédaction d'articles, l'organisation d'événements, etc.</i>	Oui	Non
Êtes-vous financièrement en mesure de payer vos dépenses de voyage personnelles pour l'événement si le financement ou une commandite ne les couvre pas?	Oui	Non
Avez-vous accès à une carte de crédit valide pour la durée du voyage de l'équipe au championnat de l'IFCS?	Oui	Non
Acceptez-vous de vous conformer au Code de conduite de l'équipe?	Oui	Non
Votre chien a-t-il une micropuce et sa vaccination antirabique est-elle à jour?	Oui	Non

¹Consulter l'annexe A, partie I pour une description du processus d'exemption.

SECTION 4 : EXIGENCES – CONCOURS ET MANDATS DE JUGE

Critères - Participation au concours ou mandats de juge :

Consulter l'annexe A, Critères de sélection, à la rubrique Admissibilité du conducteur, pour des détails sur les concours ou les mandats de juge exigés.

À titre de candidat et de futur membre de l'équipe nationale de l'AAC, le but de votre participation aux concours d'agilité est de démontrer que vous appuyez l'AAC et que vous contribuez positivement à la communauté de l'agilité. Être bénévole aux concours démontre aussi que vous soutenez l'AAC et la communauté de l'agilité. Le bénévolat est fortement encouragé.

Nota : Veuillez lire la partie Attestation plus bas. Les candidats doivent attester de l'exactitude des renseignements fournis.

Concours 1			Concours 5	
Date:			Date:	
Hôte du concours:			Hôte du concours:	
Compétiteur ou juge:			Compétiteur ou juge:	
Concours 2			Concours 6	
Date:			Date:	
Hôte du concours:			Hôte du concours:	
Compétiteur ou juge:			Compétiteur ou juge:	
Concours 3			Concours 7	
Date:			Date:	
Hôte du concours:			Hôte du concours:	
Compétiteur ou juge:			Compétiteur ou juge:	
Concours 4			Concours 8	
Date:			Date:	
Hôte du concours:			Hôte du concours:	
Compétiteur ou juge:			Compétiteur ou juge:	

SECTION 5 : INFORMATION SUR LA TAILLE DU CHIEN

Information sur la hauteur de saut :

Tous les chiens des conducteur candidats pour l'équipe nationale (sauf ceux en MAXI et ceux qui ont déjà participé à un championnat de l'IFCS) doivent être mesurés aux essais de sélection de l'équipe nationale pour s'assurer qu'ils concourent à la bonne hauteur de saut/catégorie de l'IFCS.

Le tableau ci-dessous présente les hauteurs de saut de l'IFCS. **Les chiens doivent concourir dans la hauteur de saut appropriée de l'IFCS aux essais pour l'équipe nationale et au championnat national de l'AAC pour se mériter une place sur l'équipe** sauf ceux qui concourent pour une place dans la catégorie 10 po de l'IFCS qui sauteront 8 po aux essais et au championnat national. Cette exigence permet de s'assurer que les chiens qui concourent l'un contre l'autre aux essais vont aussi concourir l'un contre l'autre au championnat national.

Catégories de l'IFCS	Hauteur de saut de l'AAC	Taille du chien
TOY - saute 10 po	8 po Régulier	30 cm (11,81 po) et moins
MINI - saute 12 po	12 po Régulier	35 cm (13,78 po) et moins
MEDI – saute 16 po	16 po Régulier	42 cm (16,54 po) et moins
LARGE - saute 20 po	20 po Régulier	50 cm (19,69 po) et moins
MAXI - saute 24 po	24 po Régulier	Aucune restriction

Quelle est la taille de votre chien au garrot?	
Dans quelle hauteur de saut votre chien court-il aux essais 2026 pour l'équipe nationale de l'AAC?	
Dans quelle hauteur de saut votre chien court-il au championnat national 2026 de l'AAC?	

LISTE DE CONTRÔLE DU FORMULAIRE D'INTENTION

Avant de soumettre ce formulaire, réviser votre candidature pour vous assurer que :

- Vous avez fourni toute l'information demandée dans le formulaire.
- Vous étiez membre de l'AAC au 1^{er} janvier 2026.
- Vous respectez les critères d'admissibilité du conducteur (voir l'annexe A).
- Votre chien satisfait aux critères d'admissibilité du chien (voir l'annexe A).
- Vous avez fourni tous les renseignements exigés.
- Vous avez inscrit votre chien dans la bonne hauteur de saut.
- Vous avez compris et signé le Code de conduite de l'équipe d'agilité de l'AAC.

ATTESTATION:

J'atteste par la présente que :

- j'ai complètement lu et compris tous les critères d'admissibilité contenus dans les Critères de sélection de l'équipe nationale 2027 de l'AAC;
- je satisfais à tous les critères d'admissibilité du conducteur exigés pour poser ma candidature afin de faire partie de l'équipe nationale 2027 de l'AAC;
- mon chien satisfait à tous les critères d'admissibilité pour poser ma candidature afin de faire partie de l'équipe nationale 2027 de l'AAC; et
- les renseignements fournis dans ce document sont exacts et complets au meilleur de ma connaissance.

Il est entendu que le CDÉN ou le Conseil d'administration de l'AAC peut, en tout temps après la soumission de ma candidature, exiger des preuves des renseignements fournis dans ce document. Il est entendu que pour valider les renseignements que j'ai fournis dans ce formulaire d'intention, le CDÉN et le Conseil de l'AAC peuvent accéder à mon information contenue dans les dossiers de l'AAC, y compris mon statut de membre et l'information sur le chien. De plus, il est entendu que si je suis sélectionné sur l'équipe nationale 2027 de l'AAC et qu'on découvre que des renseignements fournis dans cette candidature sont faux ou que je ne suis plus un membre en règle, tel que défini dans l'article 2.14 des Règlements administratifs et dans la P&P connexe de l'AAC, à tout moment avant le championnat mondial d'agilité de l'IFCS :

- je perdrai ma place au sein de l'équipe nationale 2027 de l'AAC;
- je serai responsable de rembourser toutes les dépenses que l'AAC et l'équipe nationale de l'AAC ont fait en mon nom; et
- je ne serai pas remboursé pour les dépenses que j'ai encourues afin de faire partie de l'équipe nationale 2027 de l'AAC.

_____	_____	_____
Nom du membre de l'équipe	Signature	Date

Pour les membres de l'équipe de moins de 18 ans :	
---	--

_____	_____	_____
Nom du parent/tuteur	Signature	Date



Équipe nationale de l'AAC

Code de conduite



Lorsqu'ils sont à l'étranger, les membres de l'équipe nationale de l'AAC représentent le Canada, l'agilité canadienne et l'Association d'Agilité du Canada devant le monde entier. Lorsqu'ils sont à domicile, les membres de l'équipe représentent les valeurs et les qualités d'un compétiteur international devant les Canadiens. On s'attend à ce que tous les membres de l'équipe se comportent de manière à faire honneur à l'AAC, à leur pays et à eux-mêmes.

Un membre de l'équipe nationale de l'AAC doit :

- Soutenir et défendre la philosophie de l'Association d'Agilité du Canada et agir conformément au Code de conduite de l'AAC.
- Agir en tout temps comme un ambassadeur du sport et de l'Association d'Agilité du Canada.
- Respecter les règlements de l'organisation qui tient la compétition à laquelle ils participent.
- Être poli, ouvert d'esprit et avoir un esprit sportif quant aux questions de jugement et de pointage qui peuvent survenir lors d'une compétition.
- Se conduire de manière appropriée en tout temps, qu'il soit compétiteur ou spectateur.
- Faire preuve de confiance en soi, de professionnalisme et de bonne humeur en tout temps. Ne pas oublier que non seulement il est jugé pour ce qu'il fait dans l'enceinte mais aussi pour ce qu'il fait et dit autour de celle-ci!
- Toujours faire de son mieux.
- Appuyer ouvertement ses co-équipiers et la direction et l'équipe avant, pendant et après la compétition.
- Réserver les discussions sur des questions relatives à l'équipe (autre que les commentaires positifs, les célébrations et la publicité qui sont toujours encouragés) pour un moment et un endroit approprié. Tout problème doit être abordé poliment et de manière professionnelle avec le comité directeur de l'équipe nationale et ne pas se retrouver sur les réseaux sociaux. Si un compétiteur est d'avis qu'une mesure doit être prise pour un problème particulier, il doit communiquer avec le Conseil d'administration de l'AAC pour obtenir de l'aide.
- Faire preuve de respect et de soutien pendant la remise des médailles, les cérémonies et l'hymne national du Canada et des autres pays

Un membre de l'équipe nationale de l'AAC NE doit PAS :

- Traiter les chiens de manière inhumaine.
- Agir d'une manière qui peut être interprétée comme à l'encontre de l'esprit sportif ou malhonnête.
- Participer à toute forme de critique publique, de campagne de dénigrement ou de dispute impliquant un co-équipier, la direction de l'équipe ou des compétiteurs. Les points ci-dessus s'appliquent tant aux compétiteurs qu'aux membres de la direction de l'équipe et au comité.

N'oubliez pas qu'être membre de l'équipe nationale de l'AAC est un privilège et non un droit. La possibilité de participer à une compétition Internationale ne découle pas seulement du travail acharné du compétiteur mais aussi du travail et du soutien (financier et autre) de plusieurs personnes œuvrant dans les coulisses. Ne pas adopter l'esprit et la lettre de ce code de conduite constitue un manque de respect envers tous et le membre de l'équipe peut faire l'objet de sanctions.

Nom du membre de l'équipe	Signature	Date
Pour les membres de l'équipe de moins de 18 ans :		
Nom du parent/tuteur	Signature	Date

ANNEXE A



Équipe nationale 2027 de l'AAC Critères de sélection



SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE 2027 DE L'AAC POUR LE CHAMPIONNAT DE L'IFCS

L'AAC sélectionnera une équipe nationale qui participera au championnat mondial 2027 de l'IFCS. Les membres de l'équipe sont sélectionnés par le comité directeur de l'équipe nationale de l'AAC (CDÉN) selon les critères décrits dans le présent document. Les candidats sélectionnés acceptent de se conformer à toutes les politiques et procédures de l'IFCS, de l'AAC et du CDÉN de l'AAC.

Pour 2027, la sélection reposera sur ce qui suit :

- les essais pour l'équipe nationale 2027 de l'AAC qui se tiendront **jeudi, le 6 août 2026** (trois manches internationales - agilité/sauteur avec slalom/snooker), ET
- le pointage des manches du championnat national 2026 de l'AAC, tel que décrit plus bas.

Les candidats souhaitant faire partie de l'équipe nationale (*y compris les médaillés et les candidats repêchés*) DOIVENT remplir le formulaire d'intention et l'envoyer, accompagné d'un dépôt par virement électronique de 250 \$ à « AAC NATIONAL AGILITY TEAM », à cette adresse ntfinance@aac.ca ici AU PLUS TARD la date de clôture des inscriptions au championnat national.

LES CANDIDATURES REÇUES APRÈS CETTE DATE OU QUI NE SONT PAS ACCOMPAGNÉES DU DÉPÔT NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

Si vous êtes sélectionné, un second dépôt de 750 \$ doit être fait le 30 septembre 2026 au plus tard.

SI VOUS DÉSIREZ PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE MAIS DEVEZ PRENDRE DES ARRANGEMENTS QUANT AUX DATES D'ÉCHÉANCE DES DÉPÔTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE CHEF D'ÉQUIPE nationalteam@aac.ca AVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE DES CANDIDATURES.

A. ÉQUIPE NATIONALE DE L'AAC - COMPOSITION ET DESCRIPTION

Le CDÉN de l'AAC peut choisir jusqu'à 30 binômes pour le championnat de l'IFCS. Parmi ceux-ci, il peut y avoir jusqu'à 25 binômes qui ont gagné leur place au classement, sélectionnés en combinant les résultats des manches des essais et des manches du championnat national de l'AAC (annexe B-D), jusqu'à quatre médaillés d'un championnat précédent de l'IFCS, jusqu'à un binôme issu du repêchage et huit binômes de réserve courant dans diverses catégories. Idéalement, les membres de l'équipe et les réserves seront annoncés lors des cérémonies de clôture du championnat national 2026. On demandera alors aux membres de l'équipe de signer le contrat de l'équipe. Nous devons recevoir ces contrats signés dans un délai d'une semaine suivant l'annonce. Le Conseil d'administration de l'AAC approuvera la sélection à sa réunion de septembre 2025, après quoi la sélection de l'équipe sera

considérée comme définitive et sera annoncé dans les réseaux sociaux et sur les pages de l'équipe nationale et de l'AAC

B. PLACES À GAGNER AU CLASSEMENT AU CHAMPIONNAT NATIONAL

1. Jusqu'à 25 places sur l'équipe nationale de l'AAC seront déterminées par les points obtenus aux manches des essais combinés aux résultats des manches du championnat national, selon le tableau des points figurant dans l'annexe B-D et en fonction des critères décrits plus bas.
2. À partir des résultats du championnat national, les conducteurs et leur chien seront sélectionnés dans chacune des quatre hauteurs de saut, comme suit :
10 po – 3 chiens, 12 po – 3-4 chiens, 16 po – 4-5 chiens, 20 po – 6-8 chiens, 24 po – 6-8 chiens

C. MÉDAILLÉS DE L'IFCS

1. Pour reconnaître ceux qui ont gagné des médailles de l'IFCS avec leur chien et les récompenser, jusqu'à quatre places sur l'équipe seront accordées aux chiens qui ont été médaillés lors de deux championnats précédents de l'IFCS.
2. Le binôme conducteur-chien doit être le même que celui qui a gagné une médaille.
3. Bien que le CDÉN accorde la préférence aux compétiteurs qui ont participé au championnat national, dans des circonstances atténuantes² les ajouts **peuvent** comprendre des chiens qui ne participent pas au championnat national.
4. Les places de médaillés peuvent être accordées à ceux qui auraient autrement été choisis pour une place à gagner au classement.
5. Les médaillés sélectionnés proviendront de ceux qui ont gagné une médaille aux deux championnats précédents de l'IFCS et la sélection reposera sur un système de points pour établir le classement. Or = 3 points, argent = 2 points et bronze = 1 point pour l'année courante. La valeur des points pour l'année précédente sera la moitié de celle de l'année courante.
6. Le classement des médaillés des deux années précédentes sera affiché sur la page Facebook de l'équipe nationale aux fins de consultation.
7. les médailles gagnées lors **d'épreuves en équipe** au championnat de l'IFCS ne comptent malheureusement pas parce qu'il est difficile de déterminer les résultats de ces chiens individuellement. (C.-à-d. un chien peut être éliminé mais obtenir malgré tout une médaille dans le cadre de la compétition en équipe.)

D. REPÊCHAGE

1. Parmi les 30 binômes pouvant être sélectionnés pour représenter l'AAC et le Canada au championnat mondial de l'IFCS, le CDÉN peut sélectionner un chien dans le cadre du repêchage. Ce chien peut provenir de n'importe quelle hauteur de saut et peut être un chien qui a concouru ou non au championnat national.
2. Pour être admissible au repêchage, le conducteur doit avoir présenté une candidature en respectant le même calendrier que les conducteurs qui participent au championnat national et le binôme conducteur-chien doit satisfaire à tous les critères applicables

²Consulter l'annexe A, partie I pour une description du processus d'exemption.

décrits dans l'annexe A. Si le binôme n'a pas participé au championnat national, le conducteur doit donner les raisons de son absence³.

3. Le CDÉN peut utiliser les sources suivantes pour déterminer le choix du binôme repêché de l'année en cours : résultats au championnat national (le cas échéant), résultats au championnat régional, meilleurs chiens de l'AAC selon les statistiques (surtout les épreuves du biathlon), des vidéos des entraînements soumis dans la section réservée aux membres de l'équipe sur le site Web de l'équipe nationale, les résultats au championnat national précédent ou à des compétitions internationales.

E. CHIENS DE RÉSERVE

1. En plus des 30 chiens sélectionnés pour représenter l'AAC et le Canada au championnat mondial, le CDÉN peut sélectionner jusqu'à huit chiens de réserve.
2. Les chiens sélectionnés peuvent provenir de n'importe quelle hauteur de saut.
3. Bien que le CDÉN accordera la préférence aux candidats qui ont couru au championnat national, dans des circonstances atténuantes⁴ ces ajouts **peuvent** comprendre des binômes qui n'ont pas participé au championnat national.
4. Pour être admissible à une place de réserve, le conducteur doit avoir présenté sa candidature en respectant les mêmes échéances que ceux qui participent au championnat national et le binôme conducteur-chien doit satisfaire à tous les critères applicables décrits dans l'annexe A. Si le binôme n'a pas participé au championnat national, le conducteur doit donner les raisons de son absence
5. Lorsqu'un chien et son conducteur sont forcés de se retirer de l'équipe nationale, une place sur l'équipe doit être offerte au binôme de réserve suivant disponible courant dans la même hauteur de saut. Si aucun autre binôme n'est disponible dans cette hauteur de saut, les binômes courant dans d'autres hauteurs de saut seront considérés.
6. Le CDÉN peut faire cette sélection en se basant sur les résultats des manches des essais et du championnat national, les limites imposées quant au nombre de compétiteurs dans les hauteurs de saut Small ou Large, les membres actuels de l'équipe, le financement ou d'autres contributions à l'équipe, etc.

F. ADMISSIBILITÉ DU CONDUCTEUR

1. Le conducteur doit être **un membre en règle de l'AAC au 1^{er} janvier 2026**. Il peut s'agir d'une adhésion ordinaire ou provisoire, tel que défini dans les Règlements administratifs de l'AAC.
2. Le conducteur d'un chien dont la sélection sur l'équipe est envisagée doit être celui qui a conduit le chien aux essais et au championnat national 2026 de l'AAC et le conducteur du chien quant aux critères d'admissibilité s'il s'agit d'une place gagnée au classement, de médaillé, découlant du repêchage ou de chien de réserve.
3. Toute personne qui doit de l'argent à l'équipe nationale d'agilité de l'AAC ne peut pas présenter sa candidature tant que la somme due n'est pas payée intégralement.
4. Les conducteurs doivent avoir participé à huit (8) concours homologués par l'AAC au cours des 24 mois précédant le début du championnat national 2026.

³Consulter l'annexe A, partie I pour une description du processus d'exemption.

⁴Consulter l'annexe A, partie I pour une description du processus d'exemption.

- Pour qu'un concours soit admissible, le conducteur doit avoir participé à au moins deux (2) épreuves ou 50 % des épreuves offertes à ce concours, selon le nombre le plus élevé, à au moins un (1) des jours du concours. Par exemple, si un conducteur s'inscrit à un concours où seulement deux épreuves sont offertes (ex. : enjeu et sauteur), il doit s'inscrire aux deux épreuves pour que le concours soit admissible à l'égard des exigences. Pour plus de clarté, aux concours où un nombre impair d'épreuves sont offertes, le nombre minimal d'épreuves auxquelles s'inscrire est arrondi à la valeur supérieure (c.-à-d. qu'à un concours offrant 5 épreuves, il faut s'inscrire à 3 épreuves).
 - La participation aux championnats régionaux et national peuvent compter comme une participation à un (1) concours, y compris les épreuves additionnelles comme le steeplechase(c.-à-d. la participation au championnat régional compte comme un concours même si vous vous inscrivez au steeplechase couru avant le début du championnat).
 - Un concours se compose d'un ou de plusieurs jours consécutifs d'épreuves offertes par un club hôte. Les concours se tenant en fin de semaines ou sur plusieurs jours consécutifs comptent pour (1) concours. Par exemple, on ne considère pas le fait de courir des épreuves le samedi et le dimanche sur le même site comme deux concours.
5. Les conducteurs PEUVENT aussi inclure jusqu'à trois mandats de juge pour l'AAC effectués au cours des 24 mois précédant le début du championnat national 2026 afin de satisfaire à cette exigence (par ex. : concourir lors de 5 à 7 concours et juger 1 à 3 concours).
 - Pour qu'un mandat de juge compte en vue de remplir cette exigence, le candidat doit juger au moins 50 % des épreuves d'une journée de concours, soit un minimum de quatre (4) épreuves individuelles (par ex.: l'agilité standard expert est considérée comme une épreuve individuelle) jugées lors de ladite journée de concours.
 6. Le conducteur doit être un citoyen canadien ou avoir le statut de résident permanent au Canada. Conformément aux règlements de l'IFCS, aucun conducteur peut représenter un pays différent de celui pour lequel il a concouru à un championnat de l'IFCS tenus au cours des trois(3) années précédentes.
 7. Le conducteur doit être prêt à satisfaire à toutes les conditions relatives à la documentation de voyage et santé.
 8. Le conducteur doit être financièrement en mesure de payer ses dépenses de voyage personnelles pour la compétition si une commandite financière n'est pas disponible ou ne couvre pas la totalité des dépenses prévues.
 9. Les membres de l'équipe doivent avoir une carte de crédit valide afin de réserver une chambre d'hôtel et de l'utiliser en cas d'urgence.
 10. Après la sélection, chaque conducteur sera tenu de signer le contrat de l'équipe afin de confirmer sa participation au sein de l'équipe. Ce contrat définira les devoirs et les responsabilités des membres de l'équipe, les responsabilités financières, les entraînements de l'équipe, le code de conduite et davantage.
 11. Le contrat doit être signé et retourné dans la semaine suivant la notification. Si une personne sélectionnée pour faire partie de l'équipe ne retourne pas le contrat accompagné du dépôt à la date stipulée, on considérera qu'elle a refusé de faire partie

de l'équipe et une réserve sera choisie. Le dépôt initial est non remboursable, sauf dans le cas d'une blessure vérifiée du chien ou du conducteur avant le début du championnat national 2026 de l'AAC.

12. Si un conducteur est âgé de moins de 18 ans, le formulaire de consentement et l'entente finale doivent être rempli par le parent ou le tuteur du jeune conducteur. Le jeune conducteur doit également être accompagné lors des déplacements et pendant le championnat de l'IFCS par son parent ou un tuteur légal, à leurs propres frais.
13. Le CDÉN doit être avisé dès que possible si un conducteur tombe malade ou se blesse et ne peut pas participer à la compétition de sorte que la réserve en soit informée.
14. Les membres de l'équipe seront responsables de la collecte de fonds, sous la direction du CDÉN de l'AAC. Ces collectes de fonds peuvent comprendre (sans s'y limiter) la vente de marchandises, la soumission d'articles pour une publication servant à recueillir des fonds, l'organisation d'événements; enseigner à un stage ou séminaire pour recueillir des fonds, soumettre des vidéos de leurs entraînements pour la page consacrée aux entraînement, etc.
15. Le Code de conduite de l'AAC s'applique aux membres de l'équipe nationale, au personnel de soutien, à l'entraîneur, au chef d'équipe et à son adjoint. En tant que représentant de l'AAC, on s'attend à ce que ces personnes agissent avec respect envers l'AAC et le CDÉN, peu importe leur lien avec l'AAC. Les personnes qui enfreignent le Code de conduite de l'AAC peuvent faire l'objet de sanctions, y compris leur retrait de l'équipe.⁵.
16. Les membres de l'équipe qui ne remplissent pas leurs obligations en matière de financement ou autres, telles que définies par le CDÉN de l'AAC, peuvent faire l'objet de sanctions. Celles-ci peuvent comprendre, sans s'y limiter, des amendes, une restriction quant aux épreuves courues et leur retrait de l'équipe.
17. Les réserves ne voyageront pas automatiquement avec l'équipe à moins de remplacer un membre de l'équipe avant une date définitive relativement au déplacement, date que le CDÉN fixera une fois les dates du championnat de l'IFCS annoncées. Après cette date, si des réserves n'ont pas remplacé un membre de l'équipe, elles recevront le remboursement de leur deuxième dépôt.
18. Si un membre de l'équipe est retiré, les dépôts versés et les sommes recueillies au nom de l'équipe ne seront pas remboursés.
19. Si un membre de l'équipe donne sa démission et qu'un binôme de réserve peut le remplacer, l'argent que le membre initial de l'équipe a recueilli au nom de la direction de l'équipe ne lui sera pas remboursé, mais ses dépôts seront remboursés déduction faite des dépenses que l'équipe a encourues en son nom (p. ex. : colliers, uniforme, etc.).

G. ADMISSIBILITÉ DU CHIEN

1. Seuls les chiens qui satisfont à tous les critères suivants seront admissible à faire partie de l'équipe, sans exception.

⁵Le CDÉN déterminera les sanctions et elles peuvent comprendre des amendes financières, un retrait potentiel de la compétition en équipe de 3 chiens à l'événement, le retrait de l'équipe nationale ou l'exclusion de futures équipes nationales de l'AAAC. Toutes les sanctions sont assujetties à l'approbation du Conseil de l'AAC.

- a. Le chien doit avoir au moins 18 mois le 1^{er} mai de l'année des essais. Cela permet de s'assurer que les chiens envisagés pour l'équipe peuvent participer à un championnat régional de l'AAC. Pour plus de clarté, les chiens dont la date de naissance est après le 1^{er} novembre 2024 ne sont pas admissibles à faire partie de l'équipe nationale 2027 de l'AAC.
 - b. Le chien doit se qualifier pour le championnat national 2026 de l'AAC à un championnat régional. Une qualification pour le championnat national 2026 de l'AAC lors du qualificatif d'un jour 2026 sera seulement permise pour des raisons autres que l'exigence visant l'âge au championnat régional. Pour plus de clarté, si le chien peut participer au qualificatif d'un jour 2026 parce qu'il n'avait pas au moins 18 mois au moment des championnats régionaux, il ne sera pas admissible à participer aux essais de sélection 2026.
 - c. Le chien doit détenir un titre de l'AAC conformément aux règlements de l'AAC. Si le chien ne remplit pas l'exigence en matière de titre à la date du championnat national et des essais mais qu'il se mérite une place sur l'équipe, il doit remplir cette exigence d'ici le 30 septembre de l'année où sa candidature est posée avant que sa sélection sur l'équipe soit confirmée.
2. Le chien de tous les conducteurs qui sont candidats doivent faire mesurer leur chien au championnat national 2026 de l'AAC pour s'assurer qu'il concoure dans la bonne hauteur de saut, sauf les chiens inscrits en MAXI ou qui ont déjà participé au championnat de l'IFCS dans la même hauteur de saut, doit être mesuré lors du championnat national de l'AAC afin de s'assurer qu'il concoure dans la bonne hauteur de saut. Cette prise de mesure sera effectuée par un juge approuvé par le CDÉN de l'AAC. (Voir des précisions sur les tailles ci-dessous.)
 3. Les tailles de démarcation officielles des chiens de l'IFCS figurent dans le tableau ci-dessous. **Les chiens doivent être inscrits dans la catégorie appropriée de l'IFCS au championnat national de l'AAC pour que leur candidature soit retenue** sauf les chiens candidats en catégorie 10 po de l'IFCS qui doivent concourir à 8 po aux essais et au championnat national. Cette exigence garantit que les chiens qui sont en concurrence les uns contre les autres pour une place sur l'équipe le seront également au championnat national.

TABLEAU DES TAILLES DE L'IFCS

CATÉGORIE DE L'IFCS	DIVISION DE L'AAC	TAILLE DU CHIEN
TOY - saute 10 po	8 po Régulier	30 cm (11,81 po) et moins
MINI - saute 12 po	12 po Régulier	35 cm (13,78 po) et moins
MEDI – saute 16 po	16 po Régulier	42 cm (16,54 po) et moins
LARGE - saute 20 po	20 po Régulier	50 cm (19,69 po) et moins
MAXI - saute 24 po	24 po Régulier	Aucune restriction

4. On s'attend à ce qu'un chien soit le représentant et l'ambassadeur de l'AAC et de l'agilité canine. Toutes les plaintes écrites déposées contre un chien potentiellement membre de l'équipe pour des actes ou des incidents survenus lors d'un concours de l'AAC, qui sont confirmées par le comité de discipline de l'AAC, seront examinées par le CDÉN de

l'AAC qui peut déclarer qu'un tel chien n'est pas admissible à faire partie de l'équipe.

H. CHAMPIONNAT MONDIAL D'AGILITÉ DE L'IFCS

1. Au championnat mondial d'agilité de l'IFCS, tous les chiens dans les catégories Toy, Mini, Midi et Large seront mesurés par des juges ou des officiels de l'IFCS avant le début de la compétition. Tout chien qui est mesuré au-dessus de la taille de démarcation doit concourir à une hauteur de saut supérieure. Cela signifie qu'un chien dont la taille est près d'une taille de démarcation doit être préparé pour sauter plus haut afin de pouvoir concourir advenant que la mesure faite au championnat de l'IFCS soit supérieure à celle prévue.
2. Au championnat mondial d'agilité de l'IFCS, tous les chiens sélectionnés pour l'équipe nationale de l'AAC participeront aux quatre épreuves individuelles du championnat (à savoir : agilité standard, sauteur, enjeu et snooker individuels)
3. Au championnat mondial d'agilité de l'IFCS, tous les chiens sélectionnés pour l'équipe nationale de l'AAC participeront aux deux manches du biathlon du championnat (deux manches : agilité standard du biathlon, sauteur du biathlon).
4. Au championnat mondial d'agilité de l'IFCS, CERTAINS chiens seront sélectionnés pour les trois épreuves **en équipe** de l'IFCS (agilité standard, sauteur et relais en équipe). La direction de l'équipe effectuera cette sélection au championnat de l'IFCS.

I. EXEMPTIONS

1. L'évaluation des « circonstances atténuantes » mentionnées dans ce document respectera le processus d'exemption suivant.
2. Si un conducteur ou un chien ne satisfait pas à un critère d'admissibilité quelconque exigé ou a besoin d'une exemption pour toute raison, y compris ne pas avoir participé au championnat national, il faut présenter une demande d'exemption par écrit au coordinateur des essais de sélection de l'équipe nationale à cette adresse : nationalteam@aac.ca.
3. Le CDÉN examinera la demande d'exemption pour déterminer si elle répond au contenu de la Politique et procédure relative aux exemptions de l'AAC; le cas échéant, le CDÉN enverra sa recommandation au Conseil de l'AAC pour approbation.

ANNEXE B – SCORING AND POINT PROCESS NATIONAL TEAM TRYOUTS SCORING

Des points pour le classement seront accordés pour chacune des manches du championnat national pour déterminer les candidats ayant le plus de points pour une place à gagner au classement.

- Manches internationales (essais) –Agilité standard ET sauteur avec slalom ET snooker
- Manches du championnat national – Agilité standard 1 ET 2
- Manches du championnat national – Sauteur 1 ET 2
- Manches du championnat national – Enjeu 1 OU 2

Seuls les chiens qui concourent pour la sélection de l'équipe seront compris dans le classement/le calcul des points.

Tous les résultats des manches d'agilité standard et de sauteur sont basés sur la méthode TEMPS PLUS FAUTE, telle qu'utilisée au championnat de l'IFCS.

Le classement en snooker sera basé sur le total des points obtenus dans les séquences d'ouverture et de fermeture majoré de tous points en prime accordés en raison du temps.

Le classement en enjeu sera basé sur le total des points obtenus dans les séquences d'ouverture et de fermeture majoré de tous points en prime accordés en raison du temps. Il y a deux manches d'enjeu, le meilleur total des deux manches sera utilisé dans le calcul.

Le **TPS** des manches d'agilité standard et de sauteur sera calculé comme suit : 10 % de plus que le temps plus faute le plus rapide.

POINTAGE DES MANCHES INTERNATIONALES NON OFFICIELLES

Pour assurer un pointage fiable, les juges en fonction appliqueront les règlements d'agilité de niveau expert de l'AAC avec les exceptions suivantes.

1. Le pointage sera basé sur le format temps **plus** fautes.
2. Pour chaque faute ou refus, le compétiteur sera pénalisé de 5 points selon les règlements de l'IFCS (5secondes) sauf pour chaque erreur de parcours et chaque non-exécution où le compétiteur sera pénalisé de 20 points (20secondes).
3. Pour chaque disqualification, le compétiteur sera pénalisé de 200 points (200secondes).

Les fautes comprennent, sans s'y limiter (voir les règlements de l'IFCS) :

- Faire tomber une barre ou briser le pneu
- Rater une zone de contact(descendante sur les trois obstacles à zones et ascendante sur la passerelle et la balançoire si le chien monte de côté).
- Sauter un piquet de slalom après une bonne entrée (il faut reprendre au DÉBUT du slalom)

Les disqualifications comprennent :

- Chien qui urine ou défèque dans l'enceinte.
- Agression

Dans l'éventualité d'une égalité de points globaux après toutes les manches, le CDÉN prendra une décision basée sur le meilleur résultat de la manche d'agilité standard internationale. S'il y a encore égalité, le meilleur résultat de la manche de sauteur avec slalom sera utilisé.

ANNEXE C– POINTS DES MANCHES AGILITÉ/SAUTEUR INTERNATIONALES ET DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Les points obtenus au championnat national de l'AAC seront calculés comme suit.

Prenez note que les points pour le classement seront déterminés séparément pour chaque hauteur de saut. Ces formules sont conçues pour être souples d'une année à l'autre et tenir compte du nombre de candidats lors d'un processus juste et équitable.

Pour les hauteurs de saut comptant moins de 5 chiens, ce qui suit s'applique :

AGILITÉ/SAUTEUR 4 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	4
2	2
3	1
4	0

AGILITÉ/SAUTEUR 3 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	2
2	1
3	0

AGILITÉ/SAUTEUR 2 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	1
2	0

AGILITÉ/SAUTEUR 1 chien en compétition	
PLACE	PTS
1	1

Pour les hauteurs de saut comptant plus de 5 chiens, le calcul des points par manche sera le suivant :

1^{er} = le nombre de chiens en compétition dans cette hauteur de saut

2^e = le nombre de points du chien classé 1^{er} – 2

3^e = le nombre de points du chien classé 2^e – 2

et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de points

Par exemple:

AGILITÉ/SAUTEUR 15 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	15
2	13
3	11
4	9
5	7
6	5
7	3
8	1
9	0

AGILITÉ/SAUTEUR 10 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	10
2	8
3	6
4	4
5	2
6	0

ANNEXE D – POINTS DES MANCHES ENJEU/SNOOKER INTERNATIONALES ET DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Pour les hauteurs de saut comptant moins de 5 chiens, ce qui suit s'applique :

ENJEU/SNOOKER 4 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	2
2	1
3	.5
4	0

ENJEU/SNOOKER 3 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	1
2	.5
3	0

ENJEU/SNOOKER 2 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	.5
2	0

ENJEU/SNOOKER 1 chien en compétition	
PLACE	PTS
1	.5

Pour les hauteurs de saut comptant plus de 5 chiens, le calcul des points par manche sera le suivant :

1^{er} = le nombre de chiens en compétition dans cette hauteur de saut

2^e = le nombre de points du chien classé 1^{er} – 1

3^e = le nombre de points du chien classé 2^e – 1

et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de points

Par exemple :

ENJEU/SNOOKER 15 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	7.5
2	6.5
3	5.5
4	4.5
5	3.5
6	2.5
7	1.5
8	.5
9	0

ENJEU/SNOOKER 10 chiens en compétition	
PLACE	PTS
1	5
2	4
3	3
4	2
5	1
6	0